

Jean Delisle

ÉMILE LITTRÉ,
TRADUCTEUR ÉRUDIT, PROVOCATEUR
ET ILLUSIONNISTE

Médecin, journaliste, traducteur, philosophe, historien, biographe, philologue, lexicographe, vulgarisateur scientifique, politicologue, poète, député (1871), sénateur (1875) : Littré est un monument. Trois académies l'accueillent en leur sein, dont l'Académie française, en 1871, pour l'exceptionnelle qualité de son *Dictionnaire de la langue française* (1863). Ennemi de l'oisiveté, il a toujours eu plusieurs fers au feu. Son père, ancien militaire, occupe ses loisirs à parfaire ses connaissances du latin, du grec, de l'arabe et du sanscrit. Il fait goûter à son aîné les plaisirs de l'érudition. Émile est doué pour les langues. Très doué. Faut-il s'étonner qu'il ait donné le meilleur de lui-même à la lexicographie et à la traduction? Il a traduit à partir du grec, du latin, de l'allemand et de l'italien.

Ses sept ans d'études de médecine lui donnent toute la compétence et la crédibilité nécessaires pour traduire les œuvres complètes d'Hippocrate. Dix gros volumes. Vingt-deux ans de travail. Comme l'a fait saint Jérôme pour la Bible, il collationne les manuscrits et, animé d'un souci de vulgarisation, analyse, commente et «actualise» le corpus hippocratique à l'intention des médecins du XIXe siècle.

Ses connaissances médicales sont aussi mises à profit pour la révision du *Dictionnaire de médecine* de Nysten, tâche qu'il accomplit avec la collaboration du docteur Charles Robin. La formulation par trop «positiviste» des nouvelles définitions déroute les usagers et soulève un tollé de protestations. Littré est mis au pilori, entre autres, pour sa désormais célèbre définition de l'homme : «*Homme* : Animal mammifère, de l'ordre des primates, famille des bimanés, caractérisé taxonomiquement par une peau à duvet ou à poils rares.» Ses ennemis en font les gorges chaudes. Les caricaturistes s'en donnent à cœur joie et

dessinent notre «homme» juché dans un arbre en compagnie de ses congénères... Les coups tombent drus : «Au physique, M. Littré n'est pas superbe, lit-on dans le *Trombinoscope*; n'ayant aucun motif pour faire de la peine aux singes, nous nous abstenons de toute comparaison; [...].» Imperturbable, Littré continue à s'adonner à ses multiples travaux et à sa passion du travail solitaire.

De l'allemand, il traduit cinq poèmes de Schiller et la *Vie de Jésus* du théologien David F. Strauss. Cet ouvrage, qu'il lit avec délectation, fait scandale en Allemagne. Désireux de réconcilier la science et la philosophie, l'auteur considère le Nouveau Testament comme une légende. L'agnostique Littré, disciple et admirateur d'Auguste Comte, est du même avis que Strauss. Comme il fallait s'y attendre, sa traduction choque elle aussi les autorités religieuses de France. Le nombre de ses ennemis grandit. Littré clame sa neutralité : un traducteur n'est pas responsable de ce qu'il traduit. (Il faut bien admettre, néanmoins, que le choix des œuvres traduites n'est pas innocent. Est-ce suffisant pour dénier toute immunité morale aux traducteurs? Oui, prétendent les censeurs et les fanatiques religieux.) Toujours est-il que la version française de la *Vie de Jésus*, plus claire que l'original, dit-on, obtient un vif succès de librairie en Allemagne...

L'infatigable Littré est amené à réviser l'édition française de *l'Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, lui aussi travailleur compulsif, car il continuait de travailler pendant les repas et jusque dans son bain... Littré ne retire pas beaucoup de plaisir à effectuer cette retraduction, qu'il semble avoir bâclée : les «bêtises» et les «niaiseries» du texte de Pline l'irritent.

L'illusionniste

Plus originales sont ses deux traductions «expérimentales». En bon philologue, féru d'histoire, il s'impose un défi de taille : reproduire en français deux œuvres étrangères éloignées dans le temps, tout en cherchant à recréer «l'odeur de leur siècle». Il transposera donc le

premier chant de l'*Illiade* en français du XIII^e siècle et l'*Enfer* de Dante en français du XIV^e.

En 1847, Littré livre à la *Revue des Deux mondes* un article intitulé «La poésie homérique et l'ancienne poésie française». Un long préambule de 28 pages précède sa traduction : «Traduire un chant d'Homère en langage français du XIII^e siècle est un essai qui réclame toutes sortes de justifications et d'explications.» Selon Littré, Homère ne peut être traduit que dans la vieille langue des romans de chevalerie. Le romantisme et le positivisme ont rendu désuètes les conventions littéraires rigides des XVII^e et XVIII^e siècles, et les acquis de l'histoire permettent désormais à «l'art d'être plus fidèle au costume». Finies les «belles infidèles». Paul-Louis Courier (1772-1825), autre traducteur libéral et anticlérical, mort assassiné, l'avait précédé sur cette voie en traduisant Hérodote dans la langue du XVI^e siècle. L'essai de traduction de Littré «relève doublement de l'érudition, puisque le grec et le vieux français y interviennent». À ses yeux, le vieux français n'est pas une langue morte. Voici quelques vers de cette étonnante traduction :

Atride, et vous, portant beaux jambarts, Achéen,
Fassent li Dieu qui sus ont manoir olympien,
Gâtiez la cit Priam et repairez à bien!
Mais prenez la rançon, rendez ma fille amie,
Craignant le fil Latone, Phébus à longue archie.

Une trentaine d'années plus tard, Littré tente un nouvel essai de «traduction-reconstruction historique», selon l'expression de Georges Mounin. Il s'attaque cette fois à l'*Enfer* de Dante qu'il traduit en langue d'oïl du XIV^e siècle, avec moult notes et glossaire. «Mon ambition (ambition exorbitante, j'en conviens) [est] de donner à mon Dante un parler aussi correct que celui [d'un] trouvère normand [...], en un mot de faire naître l'illusion que ma traduction a été écrite par quelque Garnier du XIV^e siècle.» En voici un extrait :

En mi chemin de ceste nostre vie
Me retrouvais en une selve obscure;
Car droite voie ore estoit esmarrie.
Ah! ceste selve, dire m'est chose dure,
Com de estoit sauvage et aspre et fort,
Si que mes cuers encore ne s'asseüre :
Tant est amere que peu est plus la mort.

Bien rares sont les lecteurs du XIXe siècle qui peuvent goûter la langue d'oïl! Littré reconnaît lui-même que pour comprendre sa version, il faudrait la retraduire en français contemporain. Aveu d'échec? Comment alors qualifier cette traduction qui ne passe pas la rampe? Chef-d'œuvre expérimental? Curiosité d'antiquaire? Jeu d'érudit?

Cette double expérience de traduction d'un savant philologue s'est révélée, à l'examen, un prodigieux grenier à fautes. «Les romanistes, écrit Alain Rey, auront tôt fait de découvrir anomalies prosodiques et bizarreries linguistiques», mais, ajoute-t-il, «le résultat [...] est distrayant». Cet exercice, véritable tour de force, appartient au courant littéraire de l'art pour l'art. Mais à sa base, il y a une hypothèse erronée. C'est que Littré est profondément convaincu que «le vieux français n'est point [...] une langue absolument morte». Il ne saurait donc y avoir d'état de langue fonctionnel à un moment donné. Chaque mot reste vivant et porte en lui son histoire, comme le présent englobe le passé. «Détacher l'usage contemporain de ses origines, c'est arracher la fleur de sa tige.» Tout Littré est là : ce jardinier des mots n'a jamais pu se résigner à cueillir les fleurs sans leur tige et leurs racines.

Références

HAMBURGER, Jean, *Monsieur Littré*, coll. «Grandes Biographies», Paris, Flammarion, 1988, 307 p.

LITTRE, Émile, «La poésie homérique et l'ancienne poésie française», dans *Revue des Deux mondes*, t. XIX, 17^e année, Paris, 1^{er} juillet 1847, p. 109-161.

MOUNIN, Georges, *Les Belles infidèles* (c1955), coll. «Étude de la traduction», Lille, Presses Universitaires de Lille, 1994, 109 p.

REY, Alain, *Littre, l'Humaniste et les mots*, Paris, Gallimard, 1970, 349 p.

Source : Ce portrait a été publié dans la revue *Circuit* (no 52, 1996, p. 20-21) de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec dans la chronique «Pages d'histoire» dirigée par Pierre Cloutier.